

[ENQUÊTES]

Nous poursuivons nos enquêtes minutieuses sur le travail paysan avec cette fois Étienne, un néo-agriculteur, maraîcher. L'enquête porte sur les raisons et les formes de son engagement, les points qu'il tient dans son travail et se conclut par les questions politiques que son expérience nous inspire.

RENCONTRE AVEC ÉTIENNE, NÉO-AGRICULTEUR, MARAÎCHER EN ÎLE-DE-FRANCE

Deux membres du Cercle communiste *Longues marches* adhèrent à une AMAP¹ parisienne qui parraine depuis 2022 l'installation de Étienne (âgé aujourd'hui de 49 ans) comme maraîcher en Île-de-France.

La singularité de son parcours (jusqu'à 45 ans, Étienne était éducateur spécialisé en pédopsychiatrie), le courage de sa reconversion professionnelle (ne venant pas d'une famille paysanne qui lui aurait légué si ce n'est une ferme du moins un rapport subjectivé à la terre, **Étienne apprend l'agriculture en la faisant**) et l'intelligence qu'il met au service d'une cause paysanne (celle dite de « *l'agriculture de conservation* »²) nous ont vivement intéressés : quel(s) point(s) tient-il ainsi avec persévérance ? Quelle pourrait en être la portée politique d'ensemble (pour l'avenir de l'agriculture comme pour les rapports villes/campagnes) ?

Nous sommes donc allés le **rencontrer** mi-février sur son champ (I), puis avons organisé début avril un **entretien** autour d'une table (II) avant d'en tirer, pour notre propre compte, une première série de **réflexions** politiques (III).

I. RENCONTRE

(16 février 2025)

Nous avons rencontré Étienne sur son champ, associant ainsi échanges verbaux et manuels (nous parlions tout en travaillant à déplacer collectivement, avec une brouette, de lourdes bâches plastiques).

Cette rencontre nous a permis une première description synthétique de sa situation, que l'on va ici détailler en trois composantes :

- **Étienne** et les orientations subjectivement constitutives de son engagement comme néo-paysan ;
- les caractéristiques de son **exploitation** agricole actuelle ;
- la nature de son partenariat avec trois **AMAP**.

Étienne

Étienne est devenu maraîcher à son compte début 2023 en louant un champ de deux hectares qu'il travaille seul. Il loge à vingt minutes en voiture de son champ.

Son orientation générale intrigue **trois composantes subjectives** : écologique, « territoriale » et sociale.

¹ AMAP : Association pour le maintien d'une agriculture paysanne (https://fr.wikipedia.org/wiki/Association_pour_le_maintien_d%27une_agriculture_paysanne et <https://amap-idf.org/>)

² https://fr.wikipedia.org/wiki/Agriculture_de_conservation

1) Une orientation écologique

D'abord une composante proprement **écologique** : le « maraîchage sur *sol vivant* »³ (modalité maraîchère de l'agriculture dite « *de conservation* »).

Le principe en est de travailler le moins possible la terre, ni en surface et moins encore en profondeur pour plutôt lui donner les moyens de **se travailler elle-même**, à partir de la vie des organismes (vers de terre, insectes, bactéries...) qu'elle suscite et accompagne. Le problème reste cependant de lutter contre la prolifération des plantes adventices (les mauvaises herbes) : l'**agriculture** consiste en effet à **diriger** la poussée en terre des plantes, en évitant la poussée spontanée de plantes *néfastes* pour mieux contrôler celle des plantes *nourricières*.

Pour ce faire, la technique employée par l'agriculture *de conservation* est double : le **bâchage** (d'une semaine à quelques mois) puis le **paillage** du sol en sorte de maintenir l'humidité du sol et de contrôler la lumière venant favoriser la germination.

Rendu en ce point, il est de grande importance de bien comprendre que l'agriculture *écologique* se divise aujourd'hui en **deux orientations incompatibles**.

Division de l'agriculture **écologique** en deux orientations

- D'un côté l'agriculture qu'on nommera ici « **bio** »⁴, qui exclut tout pesticide (chimique) mais peut recourir au labourage intensif de la terre.
- De l'autre, l'agriculture dite « **de conservation** » qui, à l'inverse, exclut tout labourage de la terre (elle ne la retourne pas mais se contente de la décompacter en la fissurant⁵) mais peut utiliser certains herbicides (tel le Roundup⁶ mobilisant du glyphosate⁷).

Deux voies donc, qui mettent au poste de commandement respectivement le point de vue du **consommateur** (celle de l'agriculture *bio*) ou celui du **producteur** soucieux de reproduire son outil/partenaire de travail : la terre (celle de l'agriculture *de conservation*).



Grelinette (voir note 5)

Différentes agricultures donc...

Relevons qu'une troisième voie – celle de l'agriculture dite « **conventionnelle** » - ne s'encombre pas de cette division de l'agriculture écologique en pratiquant « *en même temps* » labours et engrais de toutes sortes.

En ce sens, l'agriculture conventionnelle est aux deux agricultures (bio et de conservation) ce qu'est, dans la langue, le genre *épïcène* aux deux genres masculin et féminin, ou ce qu'est, dans le parlementarisme français, le macronisme à la gauche et à la droite.

³ <https://www.maraichagesolvivant.fr/>

⁴ Au prix, il est vrai, de simplifier à l'excès une très grande variété d'usages de ce terme...

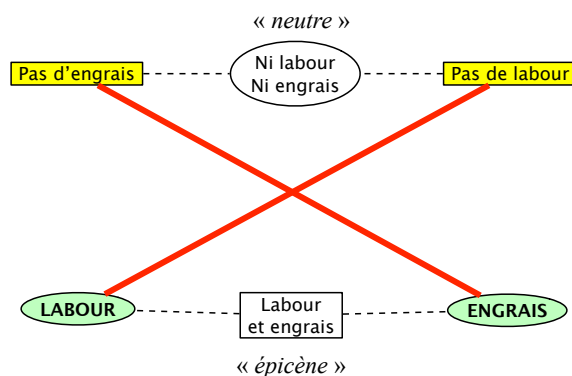
⁵ Voir l'usage de la **grelinette** (voir illustration dans ce texte) qui, contrairement à la bêche, permet d'ameublir la terre sans la retourner : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Grelinette>

⁶ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Roundup>

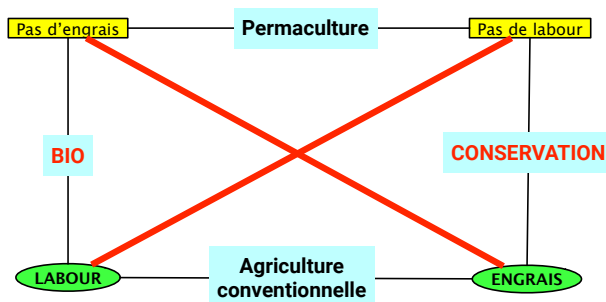
⁷ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Glyphosate>

Où il convient donc de logiquement distinguer l'**épïcène** (« l'un et l'autre ») du **neutre** (« ni l'un ni l'autre »).

Formalisons cela en un quadrilatère de contradictoires (où « engrais » doit s'entendre comme engrais chimiques et non naturels) :



Nos trois modalités d'agriculture occupent alors trois côtés de ce quadrilatère, le quatrième (celui du « ni labour ni engrais ») correspondant alors à la **permaculture**⁸ (marginale semble-t-il car réservée aux jardins privés et aux petites fermes) :



2) Une orientation « territoriale »

Ensuite une composante qu'on dira **territoriale** qui privilégie une agriculture de proximité autorisant les **circuits-courts** et évitant ainsi les intermédiaires (coopératives, grande distribution...) pour pratiquer une distribution directe, soit par vente à la ferme, soit – comme pour Étienne - par distribution de paniers de légumes, une fois tous les quinze jours, aux *amapiens*⁹ avec qui une alliance particulière a été contractée.

Remarquons ici que l'agriculture conventionnelle, qui oriente sa production en fonction du marché mondial, ne se soucie guère du local : ni pour produire ce qui est adapté aux sols locaux, ni pour produire ce qui est utile à la consommation locale.

3) Une orientation sociale

Enfin (et surtout dans le cas de Étienne) une composante explicitement **sociale** : son projet, à long terme (dix à quinze ans), de transformer l'exploitation agricole qu'il monte de toutes pièces en une société coopérative de production (SCOP) qui associera, en égalité de traitement, un handicapé mental, un demandeur d'asile et lui-même.

Comme nous allons le voir plus en détail dans l'entretien (II) qui suit, ce projet singulier procède chez Étienne d'une part de son passé d'éducateur spécialisé auprès de jeunes handicapés mentaux et d'autre part de son apprentissage du maraîchage auprès d'un paysan algérien.

⁸ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Permaculture>

⁹ On appelle ainsi les adhérents d'une AMAP.

L'exploitation

Location

Il a initialement loué ses deux hectares à un paysan voisin qui produit, sur plus de cent hectares, des céréales, des oléagineux, des plantes médicinales et des fleurs.

L'exploitation agricole de ce voisin assure également, à partir de la production précédente :

- la transformation (par meules) du blé en farine et celle (par alambics) des plantes en huiles
- puis la vente directe de cette farine et de ces huiles par une « boutique à la ferme ».

Pour l'instant, Étienne n'exploite en maraîchage qu'un seul de ces deux hectares, l'autre restant actuellement en jachère.

Qualité de la terre

L'expérience montre que la mise en place d'une agriculture de conservation – et donc a fortiori d'un maraîchage sur sol vivant – nécessite une lente et longue transformation préalable de la terre qui peut prendre **jusqu'à dix ans**.

Cette transformation sera plus ou moins longue selon la fertilité naturelle de la terre ainsi mobilisée, cette fertilité étant elle-même fonction de l'épaisseur du sol meuble, de sa composition interne, de la nature plus ou moins argileuse de son sous-sol immédiat, etc.

Mais cette transformation ne s'avère nécessaire que si la terre a été précédemment tassée par des cultures avec labour, pesticides et machines lourdes et qu'il s'agit alors de réparer des dégâts humains antérieurs. Par contre, dans le cas d'une prairie permanente « naturelle », le sol se trouverait immédiatement travaillable.

Heureusement, le terrain loué par Étienne avait été préparé pendant huit ans par une mise en culture de type bio.

Malheureusement, le terrain qu'il loue ne semble pas entièrement adapté au maraîchage (pour l'instant du moins) en raison d'importants problèmes d'irrigation et d'humidité qui tiennent à la présence de couches d'argile à 50 centimètres de la surface. Cette argile explique pourquoi ce terrain hébergeait autrefois 13 mares, asséchées dans les années 1980 pour augmenter la surface cultivable. Malheureusement les drains alors installés tendent à se boucher en sorte que l'eau stagne régulièrement sur le terrain. Par ailleurs, une différence de hauteur de sol avec la forêt toute proche aggrave son érosion au fil des différents écoulements. Étienne s'emploie actuellement à réguler tout ce système de drainage.

Production

Aujourd'hui, le champ de culture maraîchère de Étienne comporte trois serres, bâties avec l'aide, financière et manuelle, de deux AMAP parisiennes.

Il y produit désormais (ses premières récoltes ont été difficiles) choux, pourpier, radis, mâche, courges, courgettes, tomates (de quatre espèces différentes), carottes qu'il écoule dans trois AMAP.

L'AMAP

Rappelons que le principe d'une AMAP est le partage de la récolte d'un exploitant entre ses adhérents ¹⁰ en sorte que ceux-ci consomment des fruits et légumes de saison, localement produits par un paysan et directement échangés avec lui.

Étienne livre trois AMAP (deux parisiennes et une dans son propre village ¹¹). Mais, pour l'instant, Étienne (qui à la fois débute dans le métier et gère une exploitation qui débute dans l'agriculture de conservation) ne produit pas assez de légumes pour satisfaire la demande en paniers de ces trois

¹⁰ Leur charte stipule que les adhérents et le paysan en AMAP « s'engagent mutuellement sans intermédiaire à partager la production pour une période donnée par le biais de contrats solidaires ».

¹¹ Il y a actuellement 400 AMAP en Île de France. Étienne considère que ce nombre d'AMAP est à un point d'équilibre.

AMAP. Il doit donc compléter ses paniers avec différents légumes achetés auprès de ses collègues du voisinage.

Comme il va nous l'expliquer dans l'entretien qui suit, Étienne veut atteindre son premier objectif, à court terme : rendre son activité agricole plus productive en sorte de

- 1) d'abord satisfaire son **contrat de confiance avec les adhérents des trois AMAP** dans laquelle il s'est engagé en leur offrant régulièrement des paniers correctement fournis en légumes,
- 2) ensuite **se dégager un salaire minimal**,
- 3) enfin **assurer à son entreprise agricole une stabilité économique** telle qu'il puisse alors la transformer en une SCOP partageable avec un handicapé mental et un demandeur d'asile.

Instruits de cette première rencontre, nous avons prolongé notre enquête en proposant à Étienne un entretien autour d'une table. En voici la restitution synthétique.

II. ENTRETIEN

(8 avril 2025)

*Peux-tu nous raconter **le parcours personnel** qui t'a amené si tardivement (45 ans) à ta reconversion professionnelle en maraîcher ?*

Je viens de Haute-Savoie d'une famille non paysanne (mon père était éducateur) et n'ayant aucun intérêt particulier pour le jardinage.

Ma vingtaine a été consacrée non pas à la montagne mais... à **la voile** ! J'ai découvert en effet le bateau à voile et cela m'a passionné. J'ai eu ainsi l'occasion d'accompagner sur un bateau des séjours de rupture organisés pour des toxicomanes par des éducateurs. Cela a éveillé en moi le désir d'activités plus sociales. D'où ma première reconversion, autour de 30 ans, dans l'éducation spécialisée.

De 30 à 45 ans, donc pendant quinze ans, j'ai travaillé à **l'école expérimentale de Bonneuil-sur-Marne**¹² qui avait été fondée en 1969 par **Maud Mannoni**¹³. J'avais découvert ce lieu particulier pendant ma formation d'éducateur lors d'un stage et je me suis alors retrouvé en internat, habitant pendant quatre ans avec des enfants psychotiques.

Ce travail d'éducation me passionnait et je pense que j'y ai été bon. Mais à partir de 40 ans, j'ai eu l'impression de stagner : les contraintes administratives (rédiger des rapports d'activité et des projets éducatifs, demander l'autorisation du chef de service pour toute initiative, etc.) m'apparaissaient de plus en plus comme une entrave bureaucratique. Et, comme simple salarié, je n'avais guère de marge de manœuvre.

Début 2015, la période qui a suivi les attentats de *Charlie-Hebdo* a cristallisé mes réserves : il nous était alors interdit de sortir collectivement avec les enfants handicapés, au début en raison légitime des risques, ensuite sans autre raison que l'inertie bureaucratique, vite déguisée en « principe de précaution ».

J'ai alors songé à l'issue naturelle dans ce métier d'éducateur : **devenir directeur** en sorte de pouvoir intervenir sur les orientations de travail. J'ai été admis au concours d'entrée de l'école de Rennes mais je restais alors réservé sur la perspective de devenir directeur d'établissement : en effet, je suis à la fois manuel et intellectuel, j'aime faire et penser ce que je fais ; or en devenant directeur, cette dimension du faire allait me manquer.

C'est alors que deux circonstances sont venues interférer avec ce projet :

- J'ai découvert la vidéo « *Sauvons La Planète avec Les plantes !* » de Konrad Schreiber¹⁴ qui montrait l'état des lieux de la production agricole, démontrait que tout ceci allait droit dans le mur et indiquait

¹² https://fr.wikipedia.org/wiki/%C3%89cole_exp%C3%A9rimentale_de_Bonneuil-sur-Marne
<https://www.ecoledebonneuil.org/>

¹³ https://fr.wikipedia.org/wiki/Maud_Mannoni

¹⁴ <https://www.youtube.com/watch?v=bSXnxuajv6c>

qu'une voie alternative existait, qu'il s'agissait d'étendre inventivement. Je me suis dit : « *Une révolution est engagée en France. Je veux en être !* ».

- Il se trouve qu'au même moment des circonstances personnelles m'ont imposé de quitter mon domicile familial et m'ont suggéré que le moment était peut-être venu pour moi d'engager une reconversion professionnelle plus radicale que le passage d'éducateur à directeur.

J'ai donc décidé de **m'engager dans le maraîchage** : c'était la seule chose que je connaissais un peu dans l'agriculture et, au demeurant, la seule qui m'était accessible (toute conversion dans l'agriculture céréalière nécessite plus d'expériences et surtout plus de capitaux pour travailler des surfaces beaucoup plus importantes, dépassant largement la centaine d'hectares) – on peut d'ailleurs constater que les néo-paysans sont tous maraîchers et travaillent de toutes petites surfaces (largement moins de 10 hectares).

Mais je m'y suis engagé avec l'héritage de mon précédent parcours d'éducateur : nous organisions à Bonneuil pour nos jeunes psychotiques des stages d'insertion par le travail. Pour ce faire, nos partenaires se trouvaient surtout dans la grande distribution – le travail de rayonnage est en effet assez adapté à nos jeunes – mais, à partir de 2015, ces stages s'étaient vus entravés par la nouvelle réglementation en matière de sorties d'enfants handicapés. J'ai alors pensé qu'il devrait être possible d'inventer dans le cadre du maraîchage une modalité collective de travail qui me mette en **collaboration professionnelle avec des handicapés mentaux**.

En 2019 - j'avais alors 43 ans - je me suis donc engagé dans un **Brevet professionnel** de huit mois (BPREA – Brevet Professionnel Responsable d'Entreprise Agricole), financé par le Pôle Emploi.

Puis il m'a fallu trouver, dans le cadre de ce qu'on appelle « couveuses d'entreprises »¹⁵, un lieu d'apprentissage pour le **maraîchage sur sol vivant** (qui constituait bien sûr la condition *sine qua non* de mon nouvel engagement). Le problème est qu'il y en relativement peu en Île-de-France : une dizaine sur 200 maraîchers en tout (en Normandie, ce type de maraîchage est par contre beaucoup plus répandu). Il faut dire que l'invention de ce type de maraîchage (ou, plus exactement, sa transposition à partir de l'agriculture de conservation) ne date que d'une quinzaine d'années.

*D'où la sensation d'être dans ton nouveau domaine professionnel un **pionnier** et pas seulement un acteur de plus ?*

Tout à fait. Cette impression s'est aussitôt renforcée du fait que, dans le cadre de la coopérative *Les Champs des Possibles*¹⁶, je suis devenu apprenti auprès d'un maraîcher de Clay-Souilly¹⁷ que j'avais rencontré lors d'un stage du BPREA. Il se trouve qu'il s'agissait d'un Algérien qui avait déjà pratiqué ce type d'agriculture dans son pays et qui désormais mettait ici en œuvre son ancienne expérience agricole.

« Paysans pionniers de tous les pays, unissez-vous ! »

En quelque sorte !

J'ai ainsi appris le métier auprès de lui pendant deux ans.

Le principe entre nous était celui d'une répartition aux 1/3 – 2/3 : je lui louais 1/3 de la terre, je payais 1/3 des charges et je récupérais 1/3 des légumes produits (que je « vendais » à deux AMAP parisiennes).

Je vivais alors dans une caravane installée à proximité.

Tu renouais ainsi avec l'exiguïté de tes anciennes cabines de bateau !

En effet, c'est peut-être aussi pour cela que cette nouvelle expérience à plus de 45 ans ne m'a pas déstabilisé. Ceci m'a confirmé que **j'aimais cela**. Je me suis donc mis à chercher un terrain sur lequel m'installer à mon compte.

Peux-tu nous préciser ce qu'exactly tu aimais ainsi ?

¹⁵ https://fr.wikipedia.org/wiki/Couveuse_d%27entreprises

¹⁶ <https://www.leschampsdespossibles.fr/>

¹⁷ <https://fr.wikipedia.org/wiki/Claye-Souilly>

Paradoxalement, cette nouvelle expérience m'est apparue non comme une table rase mais comme **un prolongement de mon précédent travail d'éducateur**.

Il y a en effet pour moi différentes similitudes entre le travail d'éducateur et celui de maraîcher (bien sûr si on travaille selon l'orientation agricole qui est la mienne).

- D'abord les deux métiers nécessitent d'**allier le faire à la réflexion sur ce faire** – comme je l'ai dit, cette caractéristique est pour moi essentielle.
- Ensuite, par-delà la différence entre humains et légumes, il y a que dans les deux cas on travaille **avec** du vivant (plutôt que **sur** une matière inerte) en sorte que ton action consiste à tirer des ficelles sans qu'il soit alors en ton pouvoir de t'assurer que cela va bien fonctionner comme tu l'envisages.

Quand tu travailles avec le vivant, tu ne maîtrises pas ce que tu fais - d'où un mélange d'angoisses et de plaisirs - : quand tu plantes des graines, tu ne sais pas exactement si ça va marcher, chacune réagissant un peu différemment de l'autre. Il y a donc différentes manières de les semer, ce qui lève au début des inquiétudes : pourquoi celle-ci reste-t-elle petite quand celle-là devient grande ? Et la chose prend d'autant plus d'importance que tes légumes sont de genres très différents (en maraîchage, il y en a une cinquantaine) et que chaque genre comporte différentes espèces (par exemple je produis quatre espèces différentes de tomates).

- Enfin, il y a ce sentiment dont on a déjà parlé d'être dans les deux cas **un pionnier**, non un simple exécutant.

Ce faisant, je ne nie bien sûr pas les différences entre humains et légumes : l'outil de travail de l'éducateur est le langage – cela m'avait d'ailleurs amené lors de ma formation d'éducateur à étudier la philosophie en prenant pour guide *Les mots et les choses* de Michel Foucault et en lisant à cette lumière Descartes, Spinoza et d'autres philosophes. Bien sûr, sous cet angle, le travail de maraîcher est tout autre.

En effet, tu ne sembles pas être de ceux qui parlent aux arbres et conversent avec les légumes !

Non, bien sûr. Mais la différence entre humains et légumes ne m'a pas manquée – il est vrai que, de toutes les façons, je me trouvais contraint de changer d'activité puisque je ne pouvais plus continuer mon précédent travail d'éducateur.

Comment t'es-tu mis à ton compte dans ce village ?

Après mon apprentissage, il me fallait trouver une exploitation qui cherche un maraîcher.

J'ai ainsi trouvé, en mars 2023, un paysan qui exploitait alors 128 hectares et qui cherchait un maraîcher car, disposant d'une boutique à la ferme où il vendait directement la farine et les huiles qu'il produisait, il lui fallait, pour assurer sa clientèle, diversifier son offre en vendant également des légumes. Je lui ai alors loué deux hectares.

Corrélativement, j'ai été soutenu par deux AMAP de la région parisienne qui m'ont aidé au champ (à désherber et récolter) et aux travaux d'infrastructure (installation d'un système d'irrigation et de serres). Par contre, je préfère me réserver les semences car, comme indiqué, cette activité requiert des connaissances précises et des pratiques minutieuses.

Quel est ton rapport personnel aux AMAP ?

La coopération avec les AMAP constitue pour moi **un cercle vertueux**, qui comporte au moins trois aspects.

Il y a d'abord une **réciprocité** (qualité qui m'importe) faite d'entraide : les amapiens m'aident dans mon travail et je les aide à manger des produits corrects.

Il y a ensuite que **cela m'évite un travail fastidieux** : celui d'avoir à laver les légumes pour leur donner belle apparence ! D'ordinaire, la chose est assurée par le système de cueillette (de fruits ou légumes) : la pratique me plaisait car elle amène une belle diversité de gens du peuple sur les champs. Le problème est que pour la pratiquer, il faut au moins 15 hectares. Je ne pouvais donc y recourir. Mais avec le système de paniers, je n'ai pas besoin de laver à grande eau les légumes que je fournis ; je peux me contenter de les dégager de leur gangue terreuse.

Il y a enfin que **mon métier est solitaire** : je ne vois personne dans la journée et ceci peut devenir pesant. Avec le système des AMAP, je me rends deux fois par semaine dans la région parisienne et ce 52 semaines par an (je stocke mes récoltes dans des containers réfrigérés pour ensuite répartir tout au long de l'année leur distribution).

*Qu'en est-il de ton rapport à ces **activités proprement commerciales** qui peuvent aujourd'hui compléter le travail paysan ?*

Lorsque tu ne produis pas en gros, tu ne peux vendre en gros ce que tu produis : les sommes gagnées seraient alors dérisoires. La **vente au détail** constitue donc un complément indispensable de ce type de production maraîchère.

Au début, je n'ai pas envisagé d'aller moi-même sur les marchés car j'avais alors la contrainte de mes enfants les week-ends. Je me suis donc engagé dans la voie des AMAP et je ne saurais désormais revenir sur les engagements que j'ai pris.

Pour moi, l'idéal de commercialisation serait celui d'une vente à la Commune pour nourrir les enfants du village. Mais cela aujourd'hui n'est guère envisageable dans mon village.

Il y aurait bien sûr une autre formule : celle de **la boutique à la ferme**. Mais ce n'est pas praticable si tu ne vends que des légumes, et moins encore si tu vends des paniers à la composition imposée : la formule du panier composé ne marche que pour des citadins. D'où l'intérêt pour moi des AMAP.

Dans le cadre de mon contrat avec les AMAP, les deux premières années ont été compliquées car, démarrant mon métier dans une activité elle-même débutante, j'ai eu des mois de retard et des paniers parfois difficiles à remplir convenablement. Les amapiens concernés ont été bienveillants mais – et c'est la limite du côté militant de leur engagement – certains n'ont pas prolongé leur contrat.

Il me faut donc me fournir en légumes auprès d'autres paysans pour compléter mes paniers. Je m'assure alors une petite marge sur ces légumes achetés avant de les revendre mais cette activité qu'on peut dire « commerçante » n'a pas pour moi d'intérêt particulier : elle n'est que provisoire et je projette de pouvoir la cesser dans un an ou deux.

Où en es-tu aujourd'hui de ton projet de coopérative ?

Je le conserve comme **une perspective à moyen terme** : je me donne d'abord deux ou trois années pour que mon activité devienne productive et stable économiquement. Il me faudra alors étudier comment transformer juridiquement mon entreprise en coopérative SCOP et, à horizon d'une dizaine d'années, je pourrai alors envisager de m'associer avec un handicapé mental et un demandeur d'asile.

Mais il me faudra alors procéder correctement, pour que ce projet singulier soit localement accepté et ne lève pas d'opposition ou de réserve, en particulier dans une municipalité actuellement très à droite.

Mon idée se projette d'ailleurs à plus long terme car je voudrais qu'une telle coopérative puisse perdurer après moi (on parle donc ici, compte tenu de mon âge, d'un horizon à plus de 15 ans). Il faudra alors que je trouve un moyen de vendre mon fonds de commerce et l'équivalent de mon pas-de-porte pour que cette formule reliant activités économiques et sociales puisse se prolonger.

Ton orientation personnelle te semble-t-elle généralisable ? Te semble-t-elle susceptible de pouvoir nourrir toute l'humanité ?

Précisons d'abord : je n'ai pas inventé cette orientation paysanne ; j'ai seulement profité de cette invention. Et aujourd'hui, **n'importe qui, qui veut bien s'en donner les moyens, peut faire de même**.

Ceci dit, cette manière de travailler n'est pas actuellement à échelle de ce que nécessite l'alimentation pour toute l'humanité pour différentes raisons.

D'abord, la Confédération paysanne annonce qu'il faudrait en France un million de paysans mais cette quantité me semble extravagante parce que ce métier est trop difficile pour être proposable à grande échelle : c'est un métier très chronophage, sans véritables vacances et peu rémunérateur ; il faut vraiment avoir envie de le faire et je le déconseillerais à qui me demanderait mon avis !

Il y a **ensuite** que l'agriculture écologique n'est pas homogène puisqu'il y a deux solutions (que l'agriculture *conventionnelle* pratique simultanément).

- I. L'agriculture **bio** recourt aux tracteurs qui grattent la terre et déchaussent les mauvaises herbes. Dans ce cas, tout le travail consiste à travailler la terre ce qui détruit sa faune. En contrepartie, on évite l'emploi de pesticides mais en usant alors largement du gasoil : ainsi, **on prône le bio en détruisant la vie !**
- II. L'agriculture **de conservation**, par contre, dirige la terre dans son propre travail, ce qui assure sa préservation comme milieu vivant. Ainsi, pour me prémunir des mauvaises herbes, j'utilise 2.000 mètres de plastique pour recouvrir la terre pendant quelques semaines avant de les remplacer, après que j'ai planté mes graines, par cinq centimètres de paille précisément aéré pour laisser la lumière nourrir les germes. En contrepartie du non-labourage, ce type d'agriculture recourt raisonnablement aux engrais chimiques, sachant que le glyphosate compris dans le Roundup a en terre une demi-vie ¹⁸ de seulement quelques jours.

Y a-t-il **enfin** un problème de productivité pour l'agriculture de conservation qui la rendrait inapte à assurer les besoins alimentaires de toute l'humanité ?

Une fois passées les quelques années qu'il faut pour transformer une terre pour la rendre apte à ce type d'agriculture, la productivité de l'agriculture *de conservation* est **au moins égale** à celle de l'agriculture *conventionnelle* : dans les bonnes années, les rendements sont équivalents, mais dans les mauvaises années (où les conditions climatiques rendent l'usage des tracteurs plus difficile), les rendements sont meilleurs puisque l'agriculture de conservation ne recourt quasiment pas aux tracteurs.

Par ailleurs ces rendements de l'agriculture *de conservation* peuvent être le double de ceux de l'agriculture *bio*.

Au total, l'agriculture *de conservation* a donc des avantages en matière de rendements agricoles, non seulement sur l'agriculture *bio* mais également sur l'agriculture *conventionnelle*. Malheureusement, tout ceci ne se sait guère car les agriculteurs de conservation ne cherchent pas à le faire savoir alors que **le lobby bio, avec sa phobie du chimique**, est devenu omniprésent. Or, le paradoxe est que si le bio est bénéfique pour les humains, il ne l'est pas pour la terre, pour les animaux, pour le climat, pour la nature !

Le bio est ainsi devenu un piège dont il va nous falloir sortir. Mais comment ?

Signe encourageant : il semblerait qu'en Suisse, désormais confrontée aux rendements décroissants de l'agriculture *bio* comme de l'agriculture *conventionnelle*, l'agriculture *de conservation* gagne aujourd'hui des adeptes.

III. RÉFLEXIONS

Tentons un bilan (tout à fait provisoire) de cette enquête en la reliant avec celle menée auprès du paysan picard Dominique et rapportée dans le précédent numéro (n°4) de cette Revue.

Étienne et Dominique

Si l'on rapproche les points de vue de Étienne et de Dominique, les différences et parentés sautent aux yeux.

Bien sûr, l'activité maraîchère de Étienne, pratiquée sur deux hectares, diffère sensiblement de l'activité de production laitière de Dominique, pratiquée sur une surface vingt fois plus grande ; et les deux ne distribuent pas de la même manière leur production agricole (par AMAP pour Étienne, directement dans des marchés pour Dominique). Mais Étienne partage avec Dominique la conviction que **l'agriculture de conservation** constitue une orientation écologique alternative à l'agriculture *bio* : l'agriculture *bio* est l'écologie paysanne orientée selon la **consommation** de valeurs d'usage quand l'agriculture *de conservation* est orientée selon **un travail de production et de reproduction avec** les sols.

Autre différence majeure : le vieux paysan Dominique est arrivé à cette orientation au terme de son parcours professionnel, par une véritable conversion dans la manière familiale de pratiquer son métier de paysan. À rebours, le néo-paysan Étienne est entré dans le métier par cette orientation. Mais les deux

¹⁸ Soit le temps nécessaire pour que 50 % de sa substance se décompose naturellement.
<https://fr.wikipedia.org/wiki/Demi-vie>

partagent la conviction qu'il s'agit là d'une véritable **révolution** ¹⁹ dans le mode proprement **paysan** ²⁰ de production agricole. Les deux se vivent comme **pionniers** et misent sur cette dimension pour être confiants dans la possibilité de **transmettre** ce qu'ils sont en train de bâtir (à la fois dans une solitude locale et dans une solidarité globale via des réseaux sociaux entre agriculteurs).

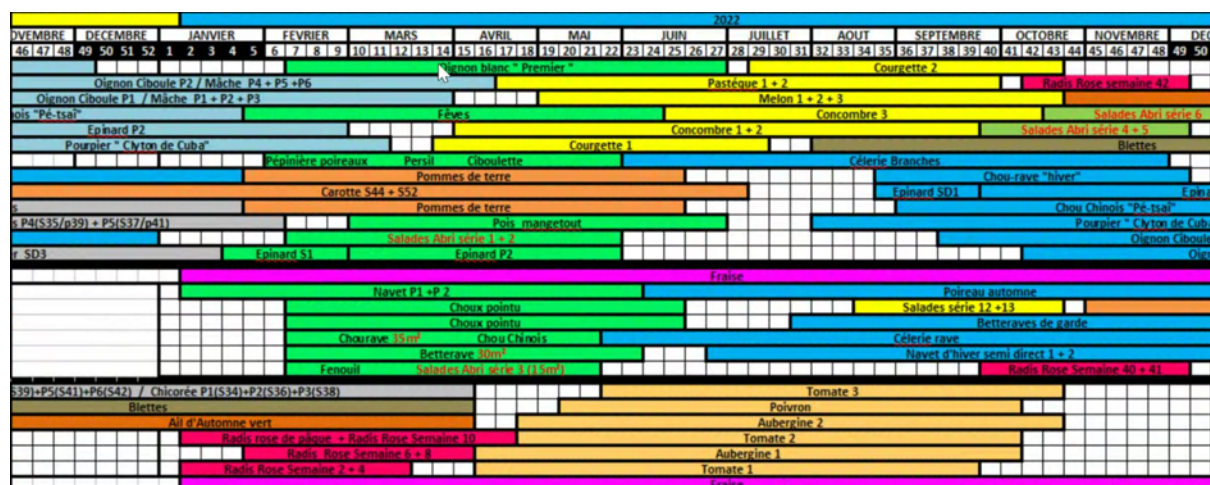
Des points

Rappelons d'abord que Étienne comme Dominique oriente son intervention de manière à défendre **la cause paysanne** qu'incarne l'agriculture de conservation, cause qui divise aussi bien le monde agricole que le monde paysan. Ce type d'agriculture est non seulement affaire d'outil vivant (au sens d'un sol vivant, peuplé de vie) mais aussi d'outil efficace et dynamique apte à se reproduire pour produire. Ainsi le souci commun qu'ont Étienne et Dominique de transmettre de leur terre est affaire de transmission moins d'un capital foncier que d'une terre fertile. Au total, l'agriculture est donc pour eux le lieu d'un **travail militant**.

Ceci rappelé, la position tenue par Étienne diffère en cinq points intéressants de celle tenue par Dominique – affaire de générations en partie, mais pas seulement...

- 1) En matière de travail paysan, Étienne valorise (comme Dominique) la possibilité d'y **allier travail manuel et travail intellectuel** mais en reliant cette fois explicitement cette possibilité à une nécessité plus générale de relier le faire et une réflexion sur ce faire, autant dire à relier travail d'exécution et travail de conception.

Pour prendre mesure de l'ampleur de son travail, voici un tableau où Étienne programmait en 2022 la répartition spatiale et temporelle de ses différentes plantations :



- 2) Concernant la production agricole, Étienne conçoit les rapports de travail sans se limiter au cercle familial traditionnel (avec sa division technique du travail entre mari et femme) et en l'étendant à d'autres composantes de l'humanité : les handicapés (singulièrement mentaux) et les demandeurs d'asile, porteurs d'une immense expérience en matière de travail paysan, expérience qui s'avère d'autant plus précieuse qu'elle est d'avant-garde en différents points et non pas enfermée dans un archaïsme obsolète.²¹
- 3) Concernant la **distribution** de la production agricole, Étienne s'écarte des voies traditionnelles (coopérative ou vente directe sur les marchés) pour expérimenter les tours et détours d'une

¹⁹ Révolution que nous pourrions dire (voir article sur les ressources mathématiques dans le numéro 4 de cette Revue) par abandon-déplacement : **abandon** du travail **sur** la terre par labour et **déplacement** au travail **avec** la terre.

²⁰ Voir l'article de Guillaume Nicolas dans ce numéro opposant point par point agriculture (*néo*)paysanne et agriculture industrielle.

²¹ Voir à ce titre les travaux de l'agronome Marc Fumier, qui a découvert les vertus de l'agroécologie en Afrique subsaharienne.

collaboration avec la population urbaine (via les AMAP) tout en misant sur la possibilité à terme d'un circuit ultra-court où sa production servirait directement à nourrir les enfants de son village.

- 4) Concernant son orientation écologique, Étienne l'aborde comme Dominique avec intelligence (critique de l'agriculture bio) mais en l'intriquant explicitement à une **orientation « sociale »** : non seulement le souci écologique ne saurait se limiter aux problèmes de nourriture (et donc de consommation) et doit s'enraciner dans des problèmes de production et donc de reproduction (travailler **avec** la terre plutôt que **sur** ou **contre** elle) mais il doit corrélativement prendre en compte la composition sociale de ses acteurs en incorporant des travailleurs d'un type nouveau aux producteurs soucieux d'écologie : néo-paysans, handicapés, exilés venus d'autres pays (« *Pionniers de tous les pays, unissez-vous !* »).

Remarquons au demeurant que son projet de coopérative à trois (néo-paysan, handicapé mental et réfugié politique) fait **cercle** (cercle agricole de conservation), comme cette enquête fait cercle (communiste) des trois militants qui l'ont engagée et menée à terme : « *cercles militants de tous les pays, unissez-vous !* »

- 5) L'intrication de ces soucis implique l'invention de **nouveaux types d'organisation productive** : en l'occurrence celle d'une petite coopérative à trois ²².

Une orientation

Il nous est loisible de reconnaître en cette

coopérative (de **travail** paysan en **milieu rural avec handicapés et réfugiés**)

l'intrication des quatre composantes de ce que nous appelons une **orientation**, soit l'intrication de manières de **travailler**, d'**habiter**, de **peupler** et de **s'organiser** pour ce faire. ²³

S'orienter = **organiser [travailler ⊗ habiter ⊗ peupler]**

Travailler manuellement et intellectuellement, en concevant ce qu'on fait. Travailler avec d'autres collaborateurs tout autant qu'on collabore avec les sols qu'on cultive (un peu comme on collabore avec son bateau pour tirer parti de la mer et les vents). Travailler à produire des vraies valeurs d'usage alors échangeables plutôt que des valeurs d'échange aux usages purement marchands.

Habiter une région qui articule intérieurement production, distribution et consommation et ouvre ce faisant la possibilité de collaborations entre acteurs de types différents (rural et urbain, producteur-distributeur-consommateur, adultes et enfants...), une région donc qui ne se réduise à pas à une zone d'échanges marchands mais qui tresse des rapports sociaux de tous types (production, éducation, cohabitation...).

Peupler une région, un pays, un continent, la terre tout entière d'une diversité sociale et humaine, considérant son environnement naturel comme lui-même peuplé d'une diversité d'un autre type (animal et végétal), avec laquelle les rapports ne soient pas de pillages, de prédateurs et de dévastations. Peupler un lieu, c'est lui donner une précieuse diversité interne à laquelle rendre justice.

S'organiser pour ce faire car tout ceci tire à conséquences qu'il n'est possible d'engager que collectivement et sous des formes à inventer plutôt qu'à hériter : l'époque actuelle de l'humanité implique de réexaminer les legs et testaments de toutes sortes et de trier rigoureusement les héritages qu'on assumera de ceux qu'on récusera.

Une ligne ?

Reste alors à nous demander dans quelle mesure ces **points**, personnellement affirmés (décidés et tenus) par Étienne, peuvent être ou non généralisés en sorte de constituer une possible **ligne** – non pas au sens d'une ligne de conduite individuelle mais d'une ligne politiquement collectivisable.

On voit en effet que l'orientation de Étienne touche directement aux grandes contradictions du monde contemporain : agriculture et autres productions, paysans et autres travailleurs, travail manuel et

²² Autant dire un petit « Cercle » paysan s'il est vrai qu'il suffit de trois points dans l'espace pour y construire un cercle géométrique...

²³ Voir l'étude sur l'orientation communiste (pp. 73-80) dans le n°1 (premier trimestre 2024) de cette revue.

intellectuel, travail de conception et d'exécution, production et consommation, campagnes et villes, écologie ou saccage de l'environnement...

Il ne s'agit bien sûr pas de charger notre néo-paysan de responsabilités qui ne lui sont pas propres : il a déjà suffisamment à faire pour traiter courageusement et intelligemment ses propres points pour ne pas l'accabler d'autres responsabilités. Il s'agit seulement de délimiter l'écart entre ses points et les questions de **lignes** que nous, communistes, nous posons.

Tentons une première formulation de cet écart selon quatre dimensions.

1) Paysans et autres travailleurs

Il est frappant que le monde paysan est aujourd'hui en France le lieu singulier d'une grande inventivité en matière de rapports sociaux de production et de distribution.

Remarquons au passage un point relativement aveugle de ces nouveautés : le rapport à la **propriété des moyens de production** et singulièrement **de la terre** n'est guère interrogé comme si ne pas toucher à la propriété privée de la terre devait aujourd'hui rester la loi sous-jacente de toute transformation.

Ajoutons que, corrélativement, le rapport au **salariat** (emploi de salariés agricoles) est souvent oblitéré – point remarquable : tel n'est pas le cas pour Étienne qui projette précisément une coopérative où chacun aura les mêmes droits et responsabilités et qui échappera donc aux rapports employeurs-salariés.

On perçoit facilement que cette inventivité est rendue possible (mais pas nécessaire : rendons justice aux paysans pionniers que leurs inventions ne vont nullement d'elles-mêmes) par le fait que le travail paysan n'est pas aliéné dans un rapport de subordination salariale et que le paysan garde individuellement la main (main relative il est vrai tant les contraintes extérieures – du marché ou de l'État – restent pour lui contraignantes) sur ce qu'il fait, sur ses horaires, sur le contrôle de ce qu'il a produit, etc.

En ce point, les ouvriers se trouvent bien incapables d'inventer à une telle échelle et d'agir ainsi sur leurs manières de travailler, soumis qu'ils sont à la discipline dictatoriale de l'usine (ou des grands centres de distribution) comme à celle plus souple des chantiers.

Comment cette inventivité paysanne est-elle alors généralisable ? Comment à tout le moins peut-elle faire signe vers de nouvelles affirmations émancipées en matière de travail collectif ?

2) Agriculture paysanne

En matière d'agriculture paysanne, trois questions.

- 1) Ce qu'on désigne aujourd'hui par ce terme d'agriculture *paysanne* s'oppose (extérieurement) à l'agriculture *industrielle* et se divise (intérieurement) sur la question écologique : non seulement toute agriculture paysanne n'est pas nécessairement écologique mais, comme on l'a vu, l'agriculture *écologique* se divise en agriculture *bio* (aujourd'hui dominante) et agriculture *de conservation* (aujourd'hui minoritaire).

Qu'en est-il des forces respectives de ces différents types d'agriculture et des **rapports de force** entre eux ? Qu'en est-il à échelle de la France, de l'Union européenne et finalement du monde entier s'il est vrai qu'il importe de penser ces questions à échelle de toute l'humanité ?

- 2) En particulier qu'en est-il de la **productivité** propre de cette agriculture de conservation dont le caractère pionnier ne s'impose pas entièrement : s'agit-il d'une avant-garde préfigurant un avenir partagé ou s'agirait-il plutôt de l'exploration d'une voie inéluctablement destinée à rester minoritaire, et constituant des refuges selon la formule de monastères paysans ? D'ailleurs, Étienne ne nous dit-il pas qu'il déconseillerait à d'autres de s'engager dans la voie dans laquelle il s'est lui-même engagé au terme d'une histoire personnelle éminemment singulière ?

Aussi bien Dominique que Étienne suggèrent que ce mode d'agriculture, éminemment émancipateur pour le paysan qui le pratique, a quelque mal à rivaliser avec la productivité de cette agriculture traditionnelle qui a du moins fait la preuve de sa capacité à nourrir l'humanité à grande échelle (et ce même si des famines continuent de sévir dans certains pays).

Au total, si l'enjeu de l'agriculture de conservation est essentiellement de préserver la fertilité des sols sur le long terme, a-t-elle ainsi les moyens à elle-seule de changer la situation et comment peut-

elle entrer en dialectique avec la spécialisation agricole qui semble s'imposer en raison de la diversité mondiale des sols et des climats ?

- 3) La perspective des **circuits courts de distribution** (entre production et consommation) lève également une grave question : s'il est vrai qu'à échelle du Globe et donc de toute l'humanité qui le peuple, il y a une considérable inégalité de climats et de fertilité entre les sols, la problématique du circuit court semble réservée aux régions privilégiées où à proximité la production agricole peut être suffisamment régulière, abondante et diversifiée.

Autrement dit, l'éloge du circuit court et le dénigrement corrélé des échanges alimentaires à échelle du monde ne constituent-ils pas un repli étroit de privilégiés sur leurs prés carrés ?

3) Campagnes et villes

En matière d'alliance villes-campagnes, l'expérience des AMAP est inventive mais ses limites restent flagrantes (à nouveau, il ne s'agit pas de les critiquer mais de soigneusement les délimiter pour ne pas en faire la solution à des problèmes qui les dépassent) : l'alliance contractuelle d'un paysan à un petit groupe de citoyens personnalise à l'extrême les rapports, ce qui constitue un avantage évident d'engagement subjectif mais constitue également une barrière infranchissable pour imaginer quelque perspective d'ensemble d'alliance entre classes sociales (et non plus seulement entre individus aux différences répertoriées).

L'expérience des AMAP a pour intérêt de ne pas limiter le contrat entre producteur et consommateurs à un échange de produits en y incorporant **un partage minimal du travail productif** mais il est clair qu'il se fait ici à une échelle si restreinte et irrégulière qu'il tend à ressembler à un rapport d'assistance plutôt qu'à une coopération entre égaux. Autant dire que, quel que soit l'intérêt subjectif de cette expérience pour les individus qui la pratiquent, celle-ci ne semble guère porteuse d'autre perspective d'ensemble que celle de contrats de confiance entre partenaires campant solidement dans des positions sociales de classe bien réparties.

4) Écologie

Somme toute, en matière d'orientation écologique, l'agriculture de conservation adjoint un point – son point – mais quelle peut en être l'**extension** exacte ?

Le principe du non-labour, qui semble bien approprié aux terres déjà fertiles, l'est-il à toutes les autres, en particulier à échelle du monde actuel ?

Corrélativement, que penser du principe d'accepter certains herbicides et donc la consommation de certaines doses de glyphosate ? Avouons en ce point notre incompetence mais la question mérite d'être posée et semble d'ailleurs faire aujourd'hui l'enjeu de débats passionnés.

Tout de même, comment dialectiser le travail agricole **avec** les sols fertiles, l'inévitable travail minier **dans** les sous-sols et l'indispensable travail d'occupation (logements, routes, équipements...) **sur** les sols ?

En ce point la culture d'un « vivant » indifférencié constitue **une opacité plutôt qu'un éclaircissement** si l'on ne veut pas confondre humains, animaux, plantes et micro-organismes, sombrer dans la nouvelle mythologie d'une terre vivante, verser d'un patriarcat archaïque à un matriarcat de la Mère nourricière.

Ces questions sont devant nous. Remercions Étienne (comme Dominique) de nous inciter à nous les poser à partir de leurs fermes et courageuses affirmations singulières.

